

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Partenariat entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec - Des investissements de plus de 10,4 M\$ pour la réalisation de projets de pistes cyclables à Montréal

MONTRÉAL, le 22 sept. /CNW Telbec/ - La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, le maire de la Ville de Montréal, M. Gérald Tremblay et M. André Lavallée, responsable du transport collectif et de l'aménagement urbain au Comité exécutif de la Ville de Montréal, ont annoncé lors de la journée En ville sans ma voiture des investissements de plus de 10,4 M\$ pour la réalisation de projets de pistes cyclables à Montréal.

«Les investissements de 5,1 M\$ consentis par le ministère des Transports viennent ainsi consolider le réseau de pistes cyclables de Montréal. D'autres projets sont conjointement à l'étude par le Ministère et la Ville de Montréal et feront l'objet d'annonces ultérieures. Je ne doute pas que le fait d'offrir aux citoyens de nouvelles pistes cyclables dans un cadre sécuritaire pour les déplacements à vélo incitera davantage d'utilisateurs à considérer ce mode de transport parmi les solutions de rechange à la voiture solo», a indiqué Mme Boulet.

Cette subvention est accordée dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale aux modes de transports alternatifs à l'automobile (PAGMTAA) qui découle de la Politique québécoise du transport collectif. Ce programme permet, entre autres, au ministère des Transports de favoriser le développement du réseau cyclable à des fins de transport utilitaire.

Les quelques 5,1 M\$ que le ministère des Transports accorde à la Ville de Montréal permettront de concrétiser plusieurs projets de pistes cyclables sur son territoire. Il s'agit notamment de la piste cyclable sur la Côte-Sainte-Catherine, de celle du chemin Sainte-Marie, de la piste du boulevard Jacques-Bizard et finalement de la piste cyclable De Maisonneuve.

«Ce que les Montréalaises et les Montréalais souhaitent, pour eux et pour leurs enfants, c'est une ville qui mise sur le développement durable et qui offre de nouvelles infrastructures de transport collectif et actif. Ils veulent également des quartiers dont l'aménagement concilie la place occupée par les automobilistes, par les cyclistes et par les piétons, tout en favorisant la sécurité. Je suis donc très fier d'annoncer la réalisation de quatre nouvelles pistes cyclables au coût de 10,4 millions de dollars. Avec un investissement de 5,3 millions de dollars pour la Ville de Montréal, voilà un autre geste concret pour améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air à Montréal», a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

Pour sa part, le responsable du transport collectif au Conseil exécutif de la Ville de Montréal, M. André Lavallée, a fait part de la vision de la Ville en matière de vélo. «Notre administration s'est fixé un objectif ambitieux, soit celui que Montréal devienne la ville cyclable par excellence

en Amérique du Nord. Pour y arriver, nous comptons doubler le réseau cyclable de Montréal au cours des six prochaines années, le faisant ainsi passer de 400 à 800 kilomètres. En 2008, ce n'est pas moins de 100 kilomètres de nouvelles pistes cyclables que nous sommes à construire. C'est gigantesque !»

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)